

lui ai demandé de nous dire en particulier à quels postes on a éliminé le gaspillage et les folles dépenses.

L'hon. M. Fulton: Peut-être que si le député me disait à quels postes il y avait du gaspillage et des folles dépenses sous l'ex-gouvernement, je pourrais répondre à sa question. Je puis lui assurer que tout poste du genre a été éliminé.

L'hon. M. Pickersgill: Et il n'a pas fallu 20 minutes pour le faire au ministère en cause, car il n'y en avait pas. Tous ceux qui connaissent le prédécesseur du ministre et la vertu d'économie avec laquelle il a géré les fonds publics savent parfaitement bien qu'il n'y avait pas de folles dépenses. Je m'attendais à cette réponse.

L'hon. M. Fulton: Je ne sais pourquoi le député s'excite tant.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne m'excite pas. Je veux que le ministre m'écoute. Je veux être sûr qu'il m'écoute. L'une des nombreuses raisons pour lesquelles ces messieurs occupent maintenant les banquettes ministérielles, c'est qu'ils ont déclaré à la population canadienne qu'ils élimineraient un demi-milliard de folles dépenses et de gaspillage dans les frais de l'État. Nous savons qu'ils ont augmenté les dépenses de bien plus d'un demi-milliard et jusqu'à maintenant, chaque fois que j'ai été présent depuis 1957 lors de l'examen des crédits d'un ministère, j'ai posé cette question.

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Une question?

L'hon. M. Pickersgill: Aucun ministre ne nous a encore fourni un seul exemple de folles dépenses dans son ministère, dont nos vis-à-vis se plaisaient tant à parler, depuis deux ans qu'ils sont au pouvoir. Je voulais simplement souligner ce point de nouveau.

L'hon. M. Fulton: Vous voyez, monsieur le président, mon ministère ne s'est pas engagé dans de grandes constructions; nous n'avons pas construit l'imprimerie nationale, mais si cela avait relevé de mon administration, j'aurais pu dire aux honorables représentants quel gaspillage et quelles folles dépenses nous avons éliminés.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable représentant s'occupe beaucoup de construction. Sauf erreur, son ministère construit des édifices un peu partout dans le pays. Voudrait-il me dire quelles folles dépenses il a relevées dans les constructions relevant de son ministère?

L'hon. M. Fulton: Mon ministère ne fait pas beaucoup de construction. Je ne sais pas à quoi pense l'honorable représentant. Certains pénitenciers sont en construction et nous en

discuterons quand nous serons rendus au crédit intéressant les pénitenciers, si mon honorable ami le veut bien.

L'hon. M. Pickersgill: Je vois que le ministre contourne la question.

L'hon. M. Fulton: Cette affaire pourra être discutée au moment approprié.

M. Roberge: Dans les détails qui figurent à la page 216, il y a un poste portant sur la publication de rapports et autres imprimés. Ce poste comporte une augmentation de \$20,000 comparativement à l'année dernière. Pourquoi cette augmentation?

L'hon. M. Fulton: Je regrette, je n'ai pas entendu.

M. Roberge: Il y a à la page 216 un crédit visant la publication de rapports et autres imprimés du ministère, qui accuse une augmentation de \$20,000 sur l'an dernier. Que sont ces rapports et autres imprimés?

L'hon. M. Fulton: Cette augmentation est attribuable surtout au désir de donner suite à une recommandation du rapport du comité Fauteux voulant qu'un programme soit tracé en vue d'informer le public sur certains aspects du régime pénitentiaire et de réadaptation existant à l'époque et concernant certains des programmes dont le comité a recommandé l'exécution. Je renvoie mon honorable ami à la page 14 du rapport du comité Fauteux où se trouve la recommandation concernant l'information publique à l'égard de la liberté surveillée, et à la page 54 du rapport qui renferme les recommandations concernant un programme d'information publique relatif aux libérations conditionnelles. C'est en vue de donner suite à ces recommandations qu'on a prévu un crédit de \$20,000 aux fins d'un programme d'information publique.

M. Roberge: J'ai une autre question. Cette campagne est-elle en train?

L'hon. M. Fulton: Les mesures préliminaires ont été élaborées, mais le programme n'a pas encore été établi dans tous ses détails.

M. Howard: J'aimerais profiter de ce crédit pour formuler une observation sur une question qui m'intrigue depuis quelque temps. Je veux parler de ce que le ministère a deux ministres, probablement à égalité, si je ne me trompe. Si le ministre veut épargner, il devrait y voir. Mes observations ne visent aucunement la personne qui détient actuellement le poste de Solliciteur général.

Jetant un regard en arrière, je ne peux m'empêcher, après en avoir causé avec un ancien titulaire du poste et des députés ici depuis longtemps, de conclure que ce poste est entièrement superflu. Les fonctions du